

Entretien avec M. De Montigny-Marchand

«La réorganisation? Cela ne nous empêche pas de continuer à avoir des principes . . . »



Perspectives internationales: *La réorganisation du ministère risque-t-elle de modifier le lien qui existe entre la politique étrangère et la politique commerciale canadienne? Se pourrait-il que les intérêts commerciaux du Canada modifient le cadre de l'analyse politique à laquelle le ministère se livrait dans certaines régions du monde?*

De Montigny Marchand: Autrefois, ou avant cette réorganisation, l'avis de la bureaucratie s'acheminait vers les ministres en deux ou trois étapes et tenait compte de raisonnements successivement formulés dans des institutions distinctes et donc séparées. Tout ce que la réorganisation fait c'est qu'elle rapproche dans une même institution diverses considérations sur le commerce extérieur et les situe, géographiquement, sous le même toit. Alors, la venue aux Affaires étrangères de l'infrastructure "Commerce extérieur" nous amène à marier la direction traditionnellement appelée "Économie" avec la direction "Commerce extérieur" pour en faire une seule unité administrative. Toutefois, à l'intérieur même de cette unité administrative, la réflexion de type "politique-économique", "relations économiques internationales", et la réflexion de type "commerce-exté-